Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_22-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 mai de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 26
Jocelyne POITEVIN, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Christelle DRÉANO, Jean-Loup THIVET, Marie-Pierre GUILCHER, Sylvie VIGOUROUX-BUREL, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER, Catherine LAMOUR – GENTRIC, Philippe CORNEC.
Pouvoirs : André GUILLEMOT, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
Philippe LE MOIGNE, pouvoirs à Christelle DRÉANO
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Jean-Loup THIVET
Béatrice QUEFFELEC, pouvoirs à Ludovic QUELENNEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION N° DF-26-05-22

OBJET : Budget supplémentaire 2026 – Budget annexe « Développement économique »

Rapporteur : Marie-Pierre BARIOU

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-1, L.2313-1 et L.2313-2 ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 ;

Vu la délibération n° DF-26-02-09 en date du 4 février 2026 adoptant le budget primitif pour l'année 2026 du budget annexe « Développement économique » ;
Vu la délibération n° DF-26-05-08 en date du 27 mai 2026 adoptant le compte administratif pour l'année 2025 du budget annexe « Développement économique » ;

Vu la délibération n° DF-26-05-15 en date du 27 mai 2026 approuvant l'affectation des résultats pour l'année 2025 du budget annexe « Développement économique » ;

Vu la maquette budgétaire du budget supplémentaire 2026 annexée ;

Un budget supplémentaire a pour objet d'affecter les résultats de l'exercice précédent, d'inscrire les restes à réaliser et d'apporter des inscriptions ou des ajustements complémentaires au budget primitif de l'année, rendus nécessaires par les derniers éléments connus depuis son vote.

Il est rappelé que le budget primitif 2026 a été voté, le 4 février 2026, pour un montant total de 1 374 685 € (mouvements d'ordre inclus).

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_22-DE

PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
SECTION D'INVESTISSEMENT

11) *Les recettes d'investissement*

		BP 2026	REPORT 2025	BS 2026	TOTAL BP + BS
10	Dotations, fonds divers et réserves			113 922,68 €	113 922,68 €
13	Subventions d'investissement	30 000,00 €	15 270,00 €		45 270,00 €
16	Emprunts	6 600,00 €		137 531,40 €	144 131,40 €
024	Cession	380 000,00 €			380 000,00 €
	Total recettes réelles	427 100,00 €	15 270,00 €	251 454,08 €	693 824,08 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 085,00 €		- €	2 085,00 €
040	Opérations d'ordre (amortissements)	325 000,00 €		- €	325 000,00 €
	TOTAL	754 185,00 €	15 270,00 €	251 454,08 €	1 020 909,08 €

Les recettes d'investissement progressent pour un montant total de 266 k€ par 15 k€ de reports 2025 et 251 k€ de nouvelles recettes réelles, affectées comme suit :

- La constatation de l'excédent de fonctionnement capitalisé : + 113 k€ ;
- L'ajustement du besoin d'emprunt d'équilibre : + 137 k€.

12) *Les dépenses d'investissement*

		BP 2026	REPORT 2025	BS 2026	TOTAL BP + BS
16	Emprunts	370 350,00 €		3 650,00 €	374 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	75 000,00 €	27 732,55 €		102 732,55 €
21	Immobilisations corporelles	106 335,00 €			106 335,00 €
23	Immobilisations en cours	70 500,00 €			70 500,00 €
45	Opérations pour compte de tiers	10 500,00 €			10 500,00 €
	Total dépenses réelles	632 685,00 €	27 732,55 €	3 650,00 €	664 067,55 €
040	Opérations d'ordres (subventions)	121 500,00 €			121 500,00 €
001	Déficit d'investissement reporté			235 341,53 €	235 341,53 €
	TOTAL	754 185,00 €	27 732,55 €	238 991,53 €	1 020 909,08 €

Les dépenses d'investissement sont réévaluées pour un montant total de 266 k€ par 27 k€ au titre des restes à réaliser et par 3 k€ au titre de nouvelles dépenses réelles à constater :

- Crédits supplémentaires au chapitre 16 au titre de cautionnement à reverser : + 3 k€ ;
- Intégration du déficit d'investissement reporté : + 235 k€.

Dès lors, il est proposé, au Conseil communautaire, d'adopter le budget supplémentaire 2026 du budget annexe « Développement économique » comme suit :

- Section de fonctionnement : 0,00 €
- Section d'investissement : 266 724,08 € (y compris les restes à réaliser)

Soit un total de 266 724,08 €, portant ainsi le montant total du budget annexe « Développement économique » pour l'année 2026 à 1 641 409,08 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique, mutualisation et finances et du Bureau communautaire du 18 mai 2026 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** le budget supplémentaire pour l'année 2026 du budget annexe « Développement économique »,
- **ARRETER** les montants par section tels que présentés ci-dessus, en équilibre en dépenses et en recettes.

Fait et délibéré le 27 mai 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

Le secrétaire,
Françoise LAOUENAN – LE LEC